



COMMUNIQUÉ de PRESSE

Guéret, le 13 mars 2020

Coronavirus : la Préfète met en place une cellule d'information au public à compter du lundi 16 mars 2020

Suite à l'annonce du Président de la République du 12 mars 2020 et pour répondre aux nombreuses questions du public, à compter du lundi 16 mars 2020, la Préfète de la Creuse met en place pour 48h et jusqu'à nouvel ordre, une cellule d'information au public (CIP). Elle prendra la forme d'une veille téléphonique afin de répondre aux questions des usagers sur divers aspects liés à l'épidémie du coronavirus COVID-19.

La CIP permettra d'assurer une réponse personnalisée aux demandes des appelants ou de les rediriger vers des interlocuteurs susceptibles de répondre à leurs questions.

La CIP est joignable lundi 16 mars 2020 et mardi 17 mars 2020 de 8h30 à 17h30 au numéro de téléphone 05 55 51 57 60

Contact Presse : Maïmouna DIALLO - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 – Site Internet : www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse